

# Un bus à la place du train

La Confédération et le Canton se sont mis d'accord pour remplacer, d'ici 2025, le petit train régional qui relie Les Brenets au Locle par un bus électrique.

TEXTES NICOLAS.WILLEMIN@ARCINFO.CH / INFOGRAPHIE PASCAL CLAIVAZ

## LE FUTUR TRACÉ DE LA LIGNE LE LOCLE-LES BRENETS



Ce sera probablement une première suisse. Le petit train qui relie Le Locle aux Brenets sera remplacé en 2025 par un bus électrique circulant en site propre. Le bus électrique circulera en partie, notamment à la sortie du Locle, sur l'ancienne voie ferroviaire, ce qui permettra d'éviter le goulet d'étranglement du Col-des-Roches. C'est que le Régional des Brenets, ligne à voie étroite de 4,3 kilomètres mise en service en

1890, arrive progressivement en fin de vie. Depuis plusieurs années, son maintien est menacé à la fois par une fréquentation insuffisante et des équipements techniques à bout de souffle.

### Seize millions de francs

Soucieux d'assurer le maintien d'une liaison pérenne de transport public, le Canton et la commune des Brenets, avec la collaboration de compagnie exploitante TransN, cherchaient depuis plusieurs années une so-

lution qui obtienne le soutien financier de la Confédération. L'idée était par ailleurs de prolonger la ligne, qui s'arrête actuellement en haut du village, jusqu'à la frontière française, au bord du lac. Mais le maintien de la voie ferrée nécessiterait des investissements estimés entre 35 et 45 millions de francs, que ce soit en conservant la voie étroite actuelle ou en la transformant en voie normale. «C'est un très beau projet», explique Laurent Favre,

conseiller d'Etat en charge du département du développement territorial et de l'environnement. «La ligne est vétuste et aurait besoin de très gros investissements, juste pour maintenir le statu quo.» L'introduction d'une liaison avec un bus électrique est beaucoup moins onéreuse, puisque son coût est estimé à 16 millions de francs. Outre l'aspect écologique de la motorisation électrique – que TransN cherche à développer sur tout son

réseau – il était important d'éviter les bouchons routiers du Col-des-Roches. D'où l'idée de transformer une partie de la ligne historique qui sera défermée et goudronnée pour permettre la circulation en site propre du bus électrique. Ainsi peu après la sortie de la gare du Locle et la première halte du Chalet, le bus pourra emprunter le tunnel de la Combe-Monterban d'une longueur de 700 mètres environ, avant de descendre vers la halte des Frêtes et de rejoindre la route cantonale au Bas-des-Frêtes. Près de la moitié de l'ancienne ligne ferroviaire sera réutilisée. Une fois arrivé à l'actuelle gare terminus du Régional, en haut des Brenets, le bus pourra continuer sa route à travers le village jusqu'au parking d'échange situé à la douane des Pargots, améliorant ainsi la desserte en transports publics. Ce qui permettra de remplacer l'actuelle ligne de bus urbain gratuite exploitée par CarPostal, le Tulb, qui relie huit fois par jour la gare des Brenets aux Pargots.

### Vers la France

Tant le conseiller d'Etat Laurent Favre que les autorités communales des Brenets aime-

raient par ailleurs prolonger le bus électrique au-delà de la frontière jusqu'à Villers-le-Lac. Cette transformation d'une partie de la ligne ferroviaire pour y faire circuler le bus nécessitera un certain nombre d'aménagements, en particulier un léger agrandissement du tunnel de la Combe-Monterban. Quant au reste de l'ancienne voie ferrée, elle devra faire l'objet d'une «évaluation quant à ses potentiels en matière de renaturation, respectivement pour la mobilité douce», précise le communiqué commun du Canton et de la Confédération diffusé ce vendredi. Laurent Favre évoque ainsi la possibilité de la transformer en voie verte pour les cyclistes mais relève la charge d'entretien des deux petits tunnels. Concrètement, la ligne actuelle devrait cesser d'être exploitée d'ici la fin de l'année 2023 et le bus électrique pourrait circuler à partir de 2025. Des arrêts supplémentaires sont encore à définir sur le parcours. Quant au mode de recharge des batteries des bus électriques, il est encore trop tôt pour définir le système qui sera utilisé. Le bus sera un modèle standard de 12 mètres de long.

## Un bus financé par un fonds ferroviaire

C'est une petite révolution. Le financement de la transformation du Régional des Brenets en bus électrique sera assuré par la Confédération via le Fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF). «C'est la première fois que ce fonds financera une solution routière», remarque Laurent Favre «Car la solution adoptée est tout à fait originale avec le maintien d'une partie de l'ancienne ligne ferroviaire et l'utilisation d'un bus électrique. Tout cela pour non seulement assurer le maintien d'une desserte publique d'importance, mais également pour augmenter les prestations puisque la ligne sera prolongée et que la cadence sera désormais à la demi-heure toute la journée.»

### Pincement au cœur aux Brenets

Outre sa vétusté, la ligne actuelle avait un taux de couverture de ses coûts qui tournait autour de 27%, soit en dessous de la limite des 30% souhaitée par l'Office fédéral des transports. «Nous avons étudié avec la commune des Brenets différentes solutions pour conserver le train, mais la Confédération n'était pas prête à investir les 35 et 45 millions de francs nécessaires», relève Laurent Favre. «La solution du bus électrique s'est donc imposée pour le

Canton et l'Office fédéral des transports et la commune s'y sont ralliés constatant les qualités du projet.» La fin du Régional des Brenets planifiée pour 2023 aura été un des derniers gros dossiers du Conseil communal avant la fusion prévue avec Le Locle au 1er janvier prochain. «C'est avec un petit pincement au cœur que nous voyons disparaître bientôt ce petit train historique qui a transporté plusieurs générations d'habitants de la commune», relève Stéphane Reichen, conseiller communal aux Brenets. «D'un autre côté, nous sommes assez satisfaits de la solution trouvée car elle permet une meilleure desserte pour les Brenassiers, tant avec la fréquence généralisée à la demi-heure qu'avec la desserte prolongée jusqu'en bas du village.» L'édile insiste sur le fait que les autorités communales se sont battu depuis des années pour le maintien de cette ligne qui constitue un véritable trait d'union avec Le Locle. «La solution retenue par le Canton et la Confédération nous apparaît comme la meilleure solution car elle évite l'engorgement routier au Col-des-Roches», ajoute Stéphane Reichen.



Le Régional des Brenets à la sortie du tunnel de la Combe-Monterban. CHRISTIAN GALLEY

## 133 ANS DE BONS ET LOYAUX SERVICES

- 1884 Liaison France-Suisse jusqu'au Locle par le Col-des-Roches.
- 1890 Mise en service du Régional des Brenets (RdB).
- 1947 Fusion avec le Ponts-Sagne-Chaux-de-Fonds (PSC) et création des Chemins de fer des Montagnes neuchâtelaises (CMN).
- 1950 La ligne du RdB est électrifiée.
- 1999 Fusion avec le Régional du Val-de-Travers (RVT) et les Transports du Val-de-Ruz (TVR), naissance des Transports régionaux neuchâtelais (TRN).
- 2012 Création de TransN, après la fusion des TRN et des TN.
- 2017 Suspension de l'exploitation durant huit mois.
- 2023 Fin annoncée de l'exploitation du RdB.
- 2025 Mise en service prévue du bus électrique.